



## LETTER AUX ADHÉRENTS N°4 - 4ème trimestre 2021

Chers membres et amis de l'ADDM18,

Cette lettre a pour propos de vous informer sur la vie de l'arrondissement, sur les divers problèmes que notre association tente de régler en ce moment, et sur (le cas échéant) les quelques progrès obtenus. Nous essayerons, en 2022, de continuer à vous l'envoyer à cette cadence trimestrielle.

### Les terrasses

L'ADDM18 continue à se battre sur le front de l'espace public. Les « terrasses éphémères » ont été démontées, mais elles sont devenues des « terrasses d'été » qui réapparaîtront désormais chaque année, entre avril et fin octobre – dès l'arrivée du printemps, il faudra donc à nouveau lutter contre l'habituel cortège de nuisances, notamment sonores. À ce sujet, le réseau VivreParis a publié une intéressante analyse d'un récent « Projet de lutte contre le bruit » conçu par la Mairie de Paris. Nous vous en conseillons la lecture, accessible en cliquant sur le lien suivant : [Projet de lutte contre le bruit - Notre analyse](#)

Pour l'instant, nous nous contentons de signaler aux responsables de la voirie les installations des établissements récalcitrants, qui ne voyaient pas d'urgence à les démonter après la date limite du 1<sup>er</sup> novembre. À ce jour (1<sup>er</sup> décembre), il en reste encore quelques-unes.

### Montmartre et le tourisme

Comme vous le savez déjà peut-être (cf la précédente lettre aux adhérents), L'ADDM18 travaille depuis quelques années avec Sébastien Jacquot, maître de conférences en géographie, et depuis peu directeur de l'IREST (Institut de Recherche et d'Etudes Supérieures du Tourisme) à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, qui a exploré, avec son équipe et notre participation les effets de la très forte fréquentation touristique sur nos quartiers.

Cette étude vient de se terminer, et nous allons pouvoir en présenter les conclusions, assorties de nos propositions, à Ian Brossat, adjoint au maire du 18<sup>ème</sup> en charge du tourisme. Une démarche qui nous paraît particulièrement opportune, dans la perspective de deux grands événements à venir, les Jeux olympiques de Paris, et la candidature de Montmartre au classement au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le premier nous intéresse à court terme – 2024, c'est demain – car il risque d'avoir un impact délétère sur notre environnement (l'Euro de football de 2016 ne s'est pas effacé de notre souvenir, avec ses foules de supporters agglutinés devant les écrans de télévision des terrasses de café, sa fan-zone géante, ses océans de détritus au petit matin, ses problèmes de sécurité, ses graves nuisances sonores ...) Pour ne pas revivre ces péripéties lors des JO de 2024, il importe de prendre les devants.

Le second événement, la demande de classement de Montmartre au patrimoine mondial, nous (pré)occupera à bien plus long terme ; il s'agit en effet d'un processus de longue haleine qui va nous mobiliser pendant plusieurs années, et dont les conséquences (s'il aboutit) modèleront en profondeur le paysage à venir de la Butte. Il est donc de première importance que les habitants, et les associations qui les représentent soient impliqués et consultés tout au long de ce processus – et le maire, Eric Lejoindre, s'y est formellement engagé. L'ADDM18 sera bien sûr au rendez-vous, et se pose d'ores et déjà cette question fondamentale : *quel Montmartre voulons-nous classer ?* N'hésitez pas à nous faire part de votre point de vue.

## **Montmartre et le tourisme (bis)**

En attendant ces rendez-vous, nous continuons d'œuvrer pour que les rues, les façades, les devantures de Montmartre ne soient pas défigurés par le commerce des souvenirs, notamment en haut de la Butte, dans le secteur Norvins/Saules/Chevalier de la Barre. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur l'un des exemples les plus emblématiques de cette dégradation du paysage montmartrois : l'ancienne boulangerie de la rue Norvins, qui a inspiré bien des peintres, graveurs et photographes (elle est d'ailleurs représentée dans l'escalier de descente du métro Abbesses, telle qu'elle était encore il y a quelques années). Son nouvel occupant, marchand de souvenirs, l'avait totalement défigurée par ses nouveaux aménagements : l'ADDM18 l'a attaqué en justice et a eu gain de cause, l'obligeant à restituer l'aspect original de la devanture. Malheureusement, la façade, une fois refaite, a disparu sous l'accrochage des multiples articles exposés (comme on peut le voir ci-dessous) et elle est en outre masquée par les divers présentoirs qui encombrent le trottoir, notamment du côté de la rue Norvins, contraignant les piétons à circuler sur la chaussée, à un carrefour aussi passant (Montmartrobus, petit train de Montmartre) qu'exigu.



Nous avons consacré beaucoup de temps et de patience à obtenir de la Ville de Paris qu'il soit remédié à cette situation. Les services municipaux ont fini par intenter eux-mêmes une action en justice contre le gérant de la boutique, mais elle est restée bloquée en 2020, en raison de la pandémie. Et malgré toutes nos relances, nous n'avons pas de nouvelles à ce jour. Affaire à suivre, donc.

## **Montmartre et la culture**



Le 6 novembre dernier, l'ADDM18 organisait, à la Halle Saint-Pierre, conjointement avec la librairie de ce haut lieu culturel, la signature de ce magnifique ouvrage sur les richesses inconnues de notre quartier : les deux auteurs, Charlotte Mus et Maurice Culot en ont fait une brillante présentation. L'ensemble des membres de l'ADDM18 était, comme vous le savez, convié à cette manifestation, et nous avons eu aussi le plaisir d'y voir plusieurs représentants de la Mairie, à commencer par Eric Lejoindre, mais aussi Gilles Ménède, Emile Meunier, Jean-Philippe Daviaud ... L'accueil a été enthousiaste,

et l'ouvrage s'est très bien vendu (il est d'ailleurs toujours disponible à la librairie de la Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, et fera certainement de beaux cadeaux de Noël).

L'ADDM18 souhaitait, en organisant cette soirée, rappeler tout particulièrement une de ses raisons d'être, formulée au premier paragraphe de ses statuts : « L'Association de Défense de Montmartre et du 18<sup>ème</sup> arrondissement a pour but la défense et la protection de l'environnement que celui-ci soit humain, naturel, matériel **ou culturel.** »

## **La sécurité**

Comme chaque année, quelques membres du Bureau de l'ADDM18 ont pu longuement s'entretenir avec la Commissaire divisionnaire du 18<sup>ème</sup> arrondissement, Mme Emmanuelle Oster. Cette année, l'entretien s'est centré sur les problèmes du trafic de drogue, qui touche désormais le haut de la Butte. Nous n'en sommes pas bien sûr à la situation qu'ont connu les jardins d'Éole, mais un certain nombre de nos adhérents nous ont fait part, de plus en plus souvent, des incursions de toxicomanes et trafiquants dans les jardins de l'îlot Norvins-Lepic, et dans le square Frédéric-Dard (qui malgré les promesses récurrentes de la mairie, n'est toujours pas sécurisé – ni restauré), ainsi qu'autour de l'allée des Brouillards. L'association travaille en ce moment à faciliter une réunion de concertation entre la police et les riverains concernés.

## **Le rucher Gabrielle**

Les abeilles de Montmartre s'activent toujours, et ont permis une belle récolte cette année. Le cru 2021 du miel de Montmartre est donc toujours en vente au 4, rue Lamarck, chez Danièle Pélissier à qui il vous suffira de passer commande par téléphone (au 01 42 62 04 70).

Nous vous rappelons par ailleurs que la nouvelle adresse de l'ADDM18 est le 10, rue Yvonne le Tac. Vous la retrouverez d'ailleurs ci-dessous, ainsi que nos coordonnées téléphoniques et l'adresse email. N'hésitez pas à nous contacter !

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter une belle fin d'année, et de belles fêtes. Prenez soin de vous, et de vos proches. Et souhaitons-nous à tous que 2022 ouvre une période plus sereine !

Bien cordialement à vous tous,

**ADDM18**  
le Bureau